



Le pédibus en marche, à partir du 27 septembre...

A partir du 27 septembre, 2 lignes de Pédibus desservant les écoles du Gre-tay seront mises en place. Elles ne pourront réellement fonctionner que si le nombre d'enfants inscrits, ainsi que d'accompagnateurs est suffisant.

Le Pédibus est un mode de déplacement en commun, à pied, avec des horaires de passage fixes sur un trajet déterminé et encadré par des adultes (parents ou bénévoles). Il s'adresse aux enfants de la maternelle et de l'élé-mentaire.

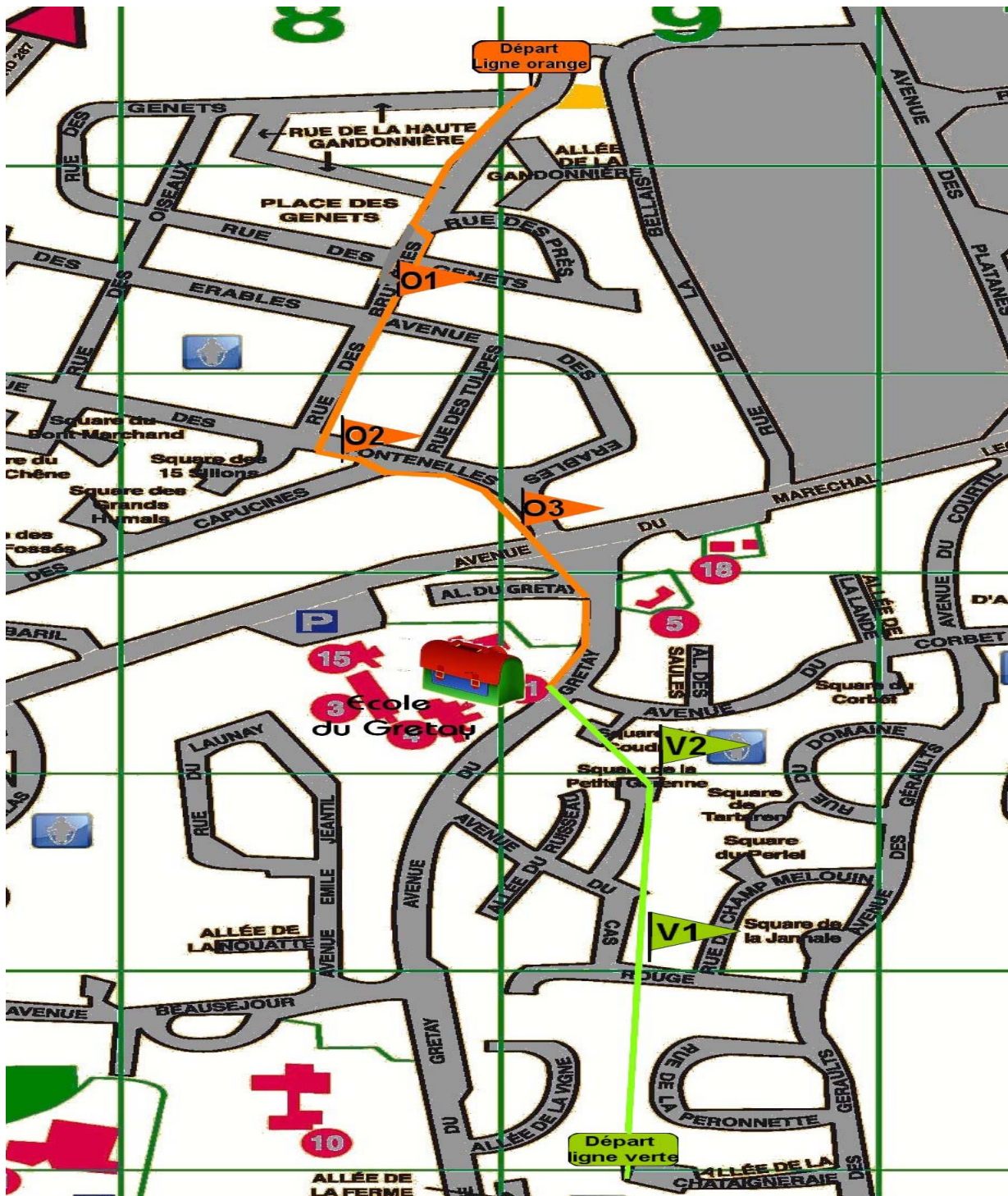
Comment participer au pédibus?

Pour participer, l'enfant doit être inscrit et avoir pris connaissance, avec ses parents, des règles de fonctionnement du Pédibus.

Le dossier d'inscription devra être retourné à l'école pour le **13 septembre 2010**. Il comprend une fiche d'inscription enfant et accompagnateurs, une fiche engagement pour enfant, parents et accompagnateurs.

Les lignes de Pédibus allant vers l'école du Gretay

Le pédibus fonctionne le matin aux horaires indiqués ci-dessous



La ligne verte

La ligne Orange

Départ Chataigneraie	8h05
Arrêt V1	8h11
Arrêt V2	8h16
Terminus Ecole du Gretay	8h21

Départ Haute Gandonnière	8h05
Arrêt O1	8h10
Arrêt O2	8h16
Arrêt O3	8h20
Terminus Ecole du Gretay	8h25

INSCRIPTION ENFANT

Je soussigné(e) M.Mme :

souhaite inscrire mon enfant au Pédibus

Nom, Prénom de l'enfant, Classe
Ecole

Adresse :

Téléphone fixe:

Téléphone portable

Mail :

Ligne (préciser la ligne choisie):

orange

vert

Arrêt (préciser l'arrêt choisi):

Mettre une croix dans la case correspondante en fonction des jours ou votre enfant pendra
le pédibus

	Lundi	Mardi	Judi	Vendredi
Matin				

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT: LES ATTESTATIONS D'ASSURANCE (scolaire et responsabilité civile)

Inscription à retourner à l'école

Signature obligatoire

INSCRIPTION ACCOMPAGNATEURS

Je soussigné(e) M.Mme :
qu'accompagnateur:

souhaite participer au Pédibus, en tant

Adresse :

Téléphone fixe:

Téléphone portable

Mail :

Ligne (préciser la ligne choisie)

orange

vert

Je suis disponible le

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
De façon régulière				
Occasionnellement				

Planning à retourner à l'école
Avant le 4 juin 2010

Signature obligatoire

Une réunion pour les accompagnateurs est programmée
le mardi 21 septembre à 20h30 à la mairie

Engagement des parents pour les enfants inscrits au Pédibus

1. Le pédibus fonctionne comme un vrai bus. Il a des horaires et des trajets fixes. Les enfants retardataires ne sont pas attendus. Les accompagnateurs et les organisateurs ne peuvent en être tenus pour responsables.

En cas de fortes intempéries: appeler le responsable de la ligne pour s'assurer du fonctionnement normal du Pédibus.

Les coordonnées du responsable de la ligne sont affichées à l'école.

Lors des déplacements domicile-arrêt, et ce jusqu'à la prise en charge au point d'arrêt par les accompagnateurs, l'enfant reste sous la seule responsabilité de ses parents.

2. Les parents sont tenus d'excuser dès que possible leur(s) enfant(s) en cas d'absence auprès du responsable de ligne.

3. Sur le plan des assurances (responsabilité civile/Accident), les parents sont responsables comme si les enfants se rendaient à une invitation chez un copain.

4. Chaque parent atteste être assuré (responsabilité civile familiale) ainsi que son enfant (assurance scolaire).

5. Chaque parent s'engage à faire respecter par son (ses) enfant(s) les consignes données par les accompagnateurs ainsi que le code de la route et les règles élémentaires de sécurité.

6. Les parents restent donc seuls responsables du comportement de leur(s) enfant(s). Ils sont informés qu'en cas de non respect des règles du Pédibus, leur(s) enfant(s) peut(peuvent) en être exclu(s).

7. Pour les enfants de maternelle, les accompagnateurs se réservent le droit de juger de la capacité de l'enfant à participer au Pédibus.

8. Un pédibus est basé sur une démarche solidaire et bénévole. Le respect des règles de fonctionnement du pédibus concourt au respect des accompagnateurs bénévoles.

En tant que parent, je m'engage à respecter les règles de bonnes conduites du Pédibus et à les lire avec mon enfant:

Prénom et NOM :

Date :

Signature :

Engagement de l'enfant prenant le Pédibus

Prénom et Nom:.....

Ecole:.....

Classe:.....

1. Je m'équipe en fonction de la météo
2. J'arrive à l'heure pour ne pas rater le pédibus. J'attends calmement
3. Je respecte les consignes des accompagnateurs
4. Je garde ma place dans le groupe pendant tout le trajet et veille à former avec les autres élèves un groupe compact
5. Je respecte le code de la route:
je traverse sur les passages piétons,
je traverse lorsque le bonhomme est vert et que les voitures sont complètement arrêtées.
Je regarde à droite et à gauche avant de traverser
6. Je pense à prévenir si je ne viens pas
7. Si je ne respecte pas les règles du pédibus, je peux en être exclu(e).

En tant qu'enfant, je m'engage à respecter les règles de bonne conduite du pédibus

Prénom et NOM :

Date :

Signature :

Engagement de l'accompagnateur

1. Les accompagnateurs s'engagent à répondre à la confiance placée en eux par les parents.

Les parents restent seuls responsables du comportement de leur enfant.

2. Les accompagnateurs ont autorité sur le groupe pour en assurer la sécurité. Ils sont les premiers interlocuteurs des parents pour tout problème qui pourrait se poser.

3. Les règles et les modalités d'accompagnement sont déterminées par le Comité de pilotage du Pédibus (itinéraires choisis, horaires, listes des enfants, etc.)

4. Le long de la ligne Pédibus, l'accompagnateur donnera des instructions sur les règles du code de la route notamment sur les points critiques du parcours.

5. En cas d'empêchement, l'accompagnateur s'engage à avertir le responsable de ligne le plus tôt possible.

6. Dans le cadre de leur mission, les accompagnateurs bénéficient d'une assurance prise en charge par la municipalité couvrant les dommages qu'ils peuvent subir, ou causés involontairement par eux à des tiers, en plus de leur responsabilité civile.

7. Règles d'encadrement

Les accompagnateurs doivent encadrer le groupe de la façon suivante :

Au minimum: un accompagnateur en tête de groupe et un accompagnateur en fin de groupe

En fonction du nombre et de l'âge des enfants, un accompagnateur supplémentaire sera positionné au milieu du groupe.

Pour la traversée de rues, les enfants doivent attendre qu'un accompagnateur soit placé au milieu de la rue et leur fasse signe avant de traverser.

En tant qu'accompagnateur, je m'engage à respecter les règles de bonne conduite du pédibus

Prénom et NOM :

Date :

Signature :